

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE ET AU RÉFÉRENT - Un accusé réception de la demande sera remis aux familles

Famille N° : Nom :

École : Centre souhaité :

Fiche retournée le : à : h

FICHE DE SOUHAIT DE RÉSERVATION ALSH

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

VACANCES
D'HIVER
DU 22 FÉVRIER
AU 5 MARS
2021



**Ce document est à remettre au référent de l'école du 4 au 15 janvier 2021.
Dès la scolarisation - Petite section maternelle au CM2**

Direction de l'Éducation - Pôle accueil/inscriptions
Tél : 02 38 79 29 73 - 74 ou 77 / Fax : 02 38 79 20 17
Mail : alsh@orleans-metropole.fr

#OrleansMetropole   
www.orleans-metropole.fr

 **Orléans
Mairie**

À COMPLÉTER

pour l'(les) enfant(s) à inscrire

Nom de l'enfant	Prénom	Péricentre	Centre	Classe

Centres	Péricentres ouverts
Séquoias	André Dessaux - Nécotin- Maxime Pérrard
Château	Pierre Ségelle - Marie Stuart - M. Bastié - H. Boucher
Sapins	Louis Guilloux - Diderot
Châtelet	Directement sur le centre

VEUILLEZ ENTOURER LES DATES SOUHAITÉES

VACANCES D'HIVER 2021

lun	mar	mer	jeu.	ven
22 fév.	23 fév.	24 fév.	25 fév.	26 fév.
1 ^{er} mars	2 mars	3 mars	4 mars	5 mars

- Avez-vous sollicité en parallèle une inscription auprès de l'EMIS pour les mêmes dates :

OUI NON

- Quelle est votre priorité :

ALSH EMIS

Renseignements concernant le(s) enfant(s) à inscrire

	Nom de l'enfant	Prénom	Allergies (1)	Restriction(s) alimentaire(s)	Rappel DTP
Enfant 1					
Enfant 2					
Enfant 3					
Enfant 4					

• Bénéficiez-vous de l'AEEH (aide à l'éducation de l'enfant handicapé) ?

OUI NON

• Si oui, pour quel enfant ?

AUTORISATIONS

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> À être filmé et photographié | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| <input type="checkbox"/> À participer aux activités extérieures | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| <input type="checkbox"/> À être transporté en car | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| <input type="checkbox"/> À être transporté par les pompiers ou le SAMU en cas d'urgence | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| <input type="checkbox"/> À faire pratiquer toute intervention d'urgence | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

PERSONNES DE + 16 ANS AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'(LES) ENFANT(S)

Autres que les parents (merci de vous assurer de la fiabilité de ces contacts)

NOM PRÉNOM	LIEN / L'ENFANT	TÉL. MOBILE OU FIXE	A PRÉVENIR SI URGENCE





Compagnie d'assurance : N° police ou n° de contrat :
Date de validité :

+ EN CAS D'URGENCE LA FAMILLE EST IMMÉDIATEMENT AVERTIE PAR NOS SOINS

ATTENTION

Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra être clairement exprimée et justifiée par la photocopie du jugement.

(1) En cas de traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance).

Observation de la famille :

Pensez à actualiser votre dossier 2020/2021

(joindre le dernier bulletin de salaire et tout nouveau contrat, kbis ou n° siret...)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
 Mère Père Tuteur

certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette présente fiche et confirme avoir pris connaissance du règlement des accueils de loisirs.

Adresse mail valide du père :@.....
de la mère :@.....

Fait à Orléans, le : / / Signature obligatoire :